



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
SECTION CAISSE D'ÉPARGNE AQUITAINE POITOU-CHARENTES
24, RUE DU 24 FEVRIER – 79000 NIORT
☎ 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

Union
syndicale
Solidaires

Communiqué Sud du 18 janvier 2013

LES PATRONS DES CAISSES D'ÉPARGNE NE SERAIENT-ILS DONC QUE DES MERCENAIRES ?

Un membre du directoire quitte la CEAPC.
C'est le départ de Fabrice Bouvier !

Hormis quelques supporters acharnés, la quasi-totalité du Personnel n'en a que faire. On a même droit, à l'initiative secrète d'un directeur de région, à l'organisation de la récolte d'un bouquet de messages personnels pour témoigner les sentiments portés au partant. Quand on pense que nombre de collègues quittent notre entreprise au bout de 40 ans de bons services sans même un message de remerciements de la part de la direction et que ce monsieur n'est resté qu'à peine 3 ans parmi nous !

Au-delà ces puérides manifestations, **un problème de fond est posé** : les politiques sociales, commerciales et financières dans la durée. Autrement dit, la pérennité des entreprises du groupe.

Ce que *Sud* appelle, au risque de paraître ringard à certains, **la culture d'entreprise**. La Culture d'entreprise, c'est la connaissance que l'on acquiert au jour le jour, au fil de longues années, des valeurs qui ont fait qu'une collectivité professionnelle soit solidaire et homogène.

Elle repose sur les principes fondamentaux de respect, de dignité et de solidité des liens qui unissent les hommes et les femmes qui œuvrent quotidiennement à leur réussite. Elle englobe également la communauté des clients.

Elle est l'Histoire de l'entreprise depuis sa création, qui a permis à des générations successives de bâtir leurs vies professionnelles et familiales.

De nombreux sociologues et quelques chefs d'entreprises ont démontré que la culture d'entreprise, dans leurs études et leurs expériences, n'était pas un simple concept, mais bien une réalité en totale harmonie avec la citoyenneté. Et qu'elle est **la clé de la pérennité et de la réussite d'une collectivité professionnelle**.

Dans les caisses d'épargne, c'est l'exact contraire que priorisent les dirigeants. Ils passent leur temps à changer d'endroit, de métier et d'entreprise avec une facilité déconcertante.

Pire même, alors qu'un mandat de directoire est de cinq années, ils n'hésitent plus à les occuper sur des durées moins longues, en l'occurrence à peine trois ans pour F. Bouvier. Souhaitons pour le moins qu'ils ne touchent pas à chaque fois leurs indemnités de rupture de contrat social. Il faut rappeler que **la rupture d'un mandat de directoire avant son terme les gratifie de 31 mois de salaires**. Notre heureux partant va-t-il en bénéficier ? ce qui serait proprement scandaleux !

Enfin, une dernière question : Monsieur Bouvier qui était un paragon des gains de parts de marchés à l'encontre des concurrents, y compris des banques populaires, poussera-t-il désormais la Banque Populaire du Nord à grignoter des parts de marché à l'encontre de la caisse d'épargne Nord France Europe ?

Le bureau *Sud* CEAPC

